



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

# VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

**OBJET : CONTRAT DE CESSION AVEC LA  
COMPAGNIE RETOURAMONT POUR  
L'ORGANISATION DE TROIS SPECTACLES LE  
23 SEPTEMBRE 2023**

**DÉCISION N° DM-23-370  
EN DATE DU 10 OCTOBRE 2023**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** le Code de la commande publique ;

**VU** La délibération du Conseil municipal en date du 14 décembre 2005 autorisant le Maire à recourir à des contrats de vente ou de cession, ainsi qu'à des contrats de coproduction pour la réalisation de spectacles ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté municipal n°A-20-489 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Annick Voisin, adjointe au maire ;

**CONSIDÉRANT** la proposition de la compagnie Retouramont, représentée par Madame Josette Joubier dont le siège social est situé Centre culturel – 36 rue Audigeois – 94 400 Vitry-sur-Seine – pour l'organisation de trois spectacles « Jeux d'Échelles », « Hisse Émoi 1 » et « Parcours Sensoriel » le 23 septembre 2023 ;

**CONSIDÉRANT** la programmation du service de l'Action culturelle dans le cadre de la saison 2023-2024.

## D É C I D E

**DE SIGNER** avec la compagnie Retouramont, représentée par Madame Josette Joubier dont le siège social est situé Centre culturel – 36 rue Audigeois – 94 400 Vitry-sur-Seine – un contrat de cession pour l'organisation de trois spectacles « Jeux d'Échelles », « Hisse Émoi 1 » et « Parcours Sensoriel », le 23 septembre 2023, dont le prix de cession est fixé à 17 280,90 € (dix-sept mille deux-cent quatre-vingt euros et quatre-vingt-dix centimes) TTC ;

**DE FAIRE FACE** à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Accusé Réception en Préfecture :  
094-219400801-20231010-lmc1H11180H1-AR  
Date de réception en Préfecture : 10/10/2023  
Date de Publication : 10/10/2023

Pour extrait conforme,  
L'Adjointe au maire chargée de la culture,

***Signé***

**Annick VOISIN**

Accusé Réception en Préfecture :  
094-219400801-20231010-Imc1H11180H1-AR  
Date de réception en Préfecture : 10/10/2023  
Date de Publication : 10/10/2023